

L'Europe en chiffres

Annuaire Eurostat 2008

>> avec CD-ROM <<



L'Europe en chiffres

Annuaire Eurostat 2008

>> avec CD-ROM <<

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(* Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2008

ISBN 978-92-79-06608-5

ISSN 1560-490X

Numéro de catalogue: KS-CD-07-001-FR-N

(Publication imprimée KS-CD-07-001-FR-C)

Thème: Statistiques générales et régionales

Collection: Livres statistiques

© Communautés européennes, 2008

RÉSUMÉ

L'Europe en chiffres – Annuaire Eurostat 2008 – présente une sélection complète de données statistiques sur l'Europe. L'annuaire peut être considéré comme une introduction aux statistiques européennes et sert de guide dans le large éventail de données accessibles gratuitement sur le site web d'Eurostat, à l'adresse <http://ec.europa.eu/eurostat>.

La plupart des données couvrent la période 1996-2006 et certains indicateurs portent sur d'autres pays tels que les pays candidats à l'Union européenne, les pays de l'AELE, le Japon ou les États-Unis (en fonction des données disponibles). Avec un peu plus de 500 tableaux statistiques, graphiques et cartes, l'annuaire traite des domaines suivants: l'économie, l'éducation, la santé, les conditions de vie et le bien-être, le marché du travail, l'industrie et les services, l'agriculture, la sylviculture et la pêche, le commerce international, le transport, l'environnement, l'énergie, la science et la technologie ainsi que les régions européennes. Le chapitre «Au devant de la scène» sera consacré dans cette édition au vieillissement de la société et aux défis démographiques associés.

Rédacteur en chef

Gunter Schäfer
Eurostat, Chef de l'unité Diffusion

Équipe éditoriale

Marcin Baryn, Matthias Fritz, Annika Johansson Augier, Ulrich Wieland
Eurostat, Unité Diffusion

Contacts

Eurostat,
Office statistique des Communautés européennes
Bâtiment Joseph Bech,
5 rue Alphonse Weicker
L-2721 Luxembourg
Adresse électronique: estat-user-support@ec.europa.eu

Production, publication assistée par ordinateur

Informa sàrl
Giovanni Albertone, Simon Allen, Edward Cook, Séverine Gautron, Andrew Redpath

Pour plus d'informations, rendez-vous sur

<http://ec.europa.eu/eurostat>

Extraction des données

Août 2007

Remerciements

Le rédacteur en chef et l'équipe éditoriale de l'annuaire d'Eurostat adressent leurs remerciements à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation. L'annuaire a pu être publié grâce à la collaboration et à l'assistance des collègues suivants:

EUROSTAT (OFFICE STATISTIQUE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES) (*)

DIRECTION C: COMPTES NATIONAUX ET EUROPÉENS

- C1 Comptes nationaux – Méthodologie et analyse: Paul Konijn, Sebastian Reinecke, Lars Svennebye
- C2 Comptes nationaux – Production: Luis Biedma, Andreas Krueger, Ingo Kuhnert
- C3 Finances publiques: Lena Frej-Ohlsson
- C4 Balance des paiements: Merja Hult, Mushtaq Hussain, Maria Isabel Lazaro, Luca Pappalardo
- C5 Validation des comptes publics: Peter Parlasca, Gilles Thouvenin, John Verrinder, Monika Wozowczyk

DIRECTION D: STATISTIQUES ÉCONOMIQUES ET RÉGIONALES

- D1 Indicateurs clés pour les politiques européennes: Graham Lock, Gian Luigi Mazzi, Rosa Ruggeri Cannata, Pascal Wolff
- D2 Indicateurs régionaux et information géographique: Torbjörn Carlquist, Berthold Feldmann, Baudouin Quennery, Åsa Önnerfors
- D3 Statistiques conjoncturelles: Digna Amil, Jessy Fassbender, Anastassios Giannoplidis, Carmen Lipp-Lingua, Liselott Öhman, Irina Schön, Sarmite VISOCKA
- D4 Statistiques des prix: Keith Hayes, Christine Wirtz

DIRECTION E: STATISTIQUES AGRICOLES ET ENVIRONNEMENTALES; COOPÉRATION STATISTIQUE

- E1 Statistiques agricoles – méthodologie: Gyorgy Benoist, Catherine Coyette, Celine Ollier, Iulia Paula Pop, Peter Szabo, Johan Selenius
- E2 Statistiques agricoles – production: Steffie Bos, Pol Marquer, Elina Maki-Simola, Anne-Claire Tissot, Marilise Wolf-Crowther, Franco Zampogna
- E3 Statistiques de l'environnement: Julio Cabeça, Jürgen Förster, Christian Heidorn, Daniel Rase, Ute Roewer

DIRECTION F: STATISTIQUES SOCIALES ET SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

- F1 Statistiques démographiques et de la migration: Piotr Juchno, Anne Herm, Gregor Kyi, Giampaolo Lanzieri
- F2 Statistiques du marché du travail: Simone Casali, Beate Czech, Arturo De La Fuente Nuno, Remko Hijman, Sylvain Jouhette, Aurora Ortega Sanchez, Pierre Regnard, Fabrice Romans, Edwin Schaaf
- F3 Statistiques des conditions de vie et de la protection sociale: Teresa Bento, Jean-Marc Museux, Antonella Puglia, Irene Sarantou, Laura Wahrig
- F4 Statistiques de l'éducation, des sciences et de la culture: Marta Beck-Domzalska, Bernard Felix, Georgeta Istrate, Lene Mejer, Tomas Meri, Sergiu Valentin Parvan, Fernando Reis, Håkan Wilen
- F5 Statistiques de la santé et de la sécurité alimentaire: Lucian Agafitei, Hartmut Buchow, Bart De Norre, Didier Dupré, Sabine Gagel, Antti Karjalainen, Elodie Niederlaender, Elisabeth Rohner-Thielen, Tomasz Urbanski
- F6 Statistiques de la société de l'information et du tourisme: Christophe Demunter, Sigrid Fickinger, Martti Lumio, Heidi Seybert, Maria Smihily, Albrecht Wirthmann

DIRECTION G: STATISTIQUES DES ENTREPRISES

- G1 Statistiques structurelles des entreprises: Ulf Johansson, Brian Williams
- G3 Statistiques du commerce international – production: Gilberto Gambini
- G4 Statistiques de l'énergie: Antigone Gikas
- G5 Statistiques des transports: Giuliano Amerini, Anna Bialas-Motyl, Luis Antonio De La Fuente, Yves Mahieu, Jonas Noreland, Simo Pasi, Hans Strelow

ASSOCIATION EUROPÉENNE DE LIBRE-ÉCHANGE (AELE)

Richard Ragnarson

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA TRADUCTION (DGT) DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES (OPOCE)

(*) Unités et responsabilités au mois de novembre 2007.

PRÉFACE

Les statistiques officielles jouent un rôle fondamental dans la société actuelle. Les administrations publiques, les décideurs politiques, les opérateurs économiques, les marchés, les chercheurs et les citoyens ont besoin de statistiques d'excellente qualité pour décrire aussi précisément que possible la situation économique, sociale, environnementale et culturelle. Les autorités statistiques répondent aux besoins qu'ont ces utilisateurs d'accéder facilement et rapidement à de telles informations de haute qualité.

Il est essentiel de disposer d'informations statistiques impartiales et objectives pour prendre des décisions éclairées, fondées sur une image précise et pertinente de la société. Les informations statistiques sous-tendent la transparence et la visibilité des décisions politiques. Ainsi, les statistiques officielles sont un bien public et la base d'un fonctionnement harmonieux de la démocratie.

À l'échelle européenne, les statistiques sont de plus en plus importantes pour la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques. L'Europe requiert d'innombrables données statistiques qui répondent aux normes les plus strictes en termes de qualité. C'est ainsi, par exemple, que des statistiques fiables sont nécessaires pour évaluer des variables macroéconomiques telles que l'inflation, l'emploi, les finances publiques, la croissance économique ou le cycle économique, pour faciliter la coordination des politiques économiques entre les États membres, pour faire avancer l'Europe sur le chemin de la prospérité durable, notamment grâce à la stratégie de Lisbonne révisée et aux lignes directrices intégrées en matière de croissance et d'emploi, et enfin pour conforter l'engagement envers la solidarité et la justice sociale. Les statistiques européennes constituent ainsi un outil d'information indispensable, contribuant au suivi des objectifs stratégiques de l'Union européenne et soutenant les politiques sous-jacentes et les instruments mis en œuvre.

Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes, assure la collecte, la production et la diffusion de statistiques harmonisées au niveau européen. Il obtient la plupart de ses données des autorités chargées des statistiques nationales dans les États membres. Ensuite, il traite, analyse et publie ces données au niveau européen, en appliquant des concepts, méthodes et normes statistiques communs. En outre, Eurostat soutient et encourage le développement de systèmes statistiques similaires dans les pays voisins de l'Union européenne, stimulant ainsi un processus d'harmonisation.

J'espère que cette publication vous incitera à utiliser les données d'Eurostat pour votre propre information et dans votre travail quotidien. Je vous invite à consulter notre site Internet <http://ec.europa.eu/eurostat>, qui vous offre un accès gratuit à la quasi totalité des données et des publications d'Eurostat.



A handwritten signature in dark ink, which appears to read 'H. Carré'. The signature is written in a cursive style.

Hervé Carré
Directeur général, Eurostat

INTRODUCTION	7
L'annuaire d'Eurostat	7
Eurostat – l'Office statistique des Communautés européennes	9
Un guide pratique d'accès aux statistiques européennes	10
AU DEVANT DE LA SCÈNE – LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES: DÉFI OU OPPORTUNITÉ?	13
La population de l'UE par rapport à d'autres régions du monde	16
La population de l'EU-27	22
Les composantes de l'accroissement de la population	33
Naissances	39
L'espérance de vie et la mortalité	51
La migration et l'asile	62
Une population vieillissante	78
1. L'ÉCONOMIE	93
1.1 Les comptes nationaux – la production économique	96
1.2 Les comptes nationaux – la consommation et les dépenses	105
1.3 Les comptes nationaux – le revenu des facteurs de production	109
1.4 Les comptes nationaux – les finances publiques	113
1.5 Les taux de change et les taux d'intérêt	121
1.6 Les salaires et le coût de la main-d'œuvre	126
1.7 Les prix à la consommation	135
1.8 La convergence des prix	139
1.9 La balance des paiements – le compte des transactions courantes	142
1.10 La balance des paiements – les investissements directs étrangers	149
1.11 L'aide au développement	155
2. L'ÉDUCATION	159
2.1 Les effectifs scolaires et les niveaux d'études	162
2.2 L'apprentissage des langues étrangères	170
2.3 L'enseignement supérieur	173
2.4 La formation permanente	180
2.5 Les dépenses d'éducation	182
3. LA SANTÉ	187
3.1 Les années de vie en bonne santé	190
3.2 Les problèmes de santé	194
3.3 Les soins de santé	199
3.4 La sécurité au travail	206
3.5 Les causes de décès et la mortalité infantile	209
4. LES CONDITIONS DE VIE ET LE BIEN-ÊTRE	217
4.1 Les conditions de vie	220
4.2 Les dépenses de consommation des ménages	229
4.3 Le logement	233
4.4 La protection sociale	236
4.5 La bonne gouvernance	242
5. LE MARCHÉ DU TRAVAIL	245
5.1 Le travail et son marché – l'emploi	248
5.2 Le travail et son marché – le chômage	259
5.3 La flexibilité du marché du travail	264
5.4 La politique du marché du travail et les dépenses publiques	269
6. L'INDUSTRIE ET LES SERVICES	273
6.1 Les différentes structures des entreprises	276
6.2 L'industrie et la construction	290
6.3 Les services	299
6.4 Le tourisme	307

7. L'AGRICULTURE, LA SYLVICULTURE ET LA PÊCHE	315
7.1 La structure des exploitations agricoles et l'utilisation des terres	318
7.2 La production, les indices de prix et les revenus agricoles	324
7.3 Les produits agricoles	329
7.4 L'agriculture et l'environnement	336
7.5 La sylviculture	339
7.6 La pêche	344
8. LE COMMERCE INTERNATIONAL	351
8.1 L'intégration du commerce des biens et des services	354
8.2 Le commerce international des services	357
8.3 Le commerce international des biens	361
9. LES TRANSPORTS	375
9.1 La répartition des modes	378
9.2 Le transport de passagers	381
9.3 Le transport de marchandises	388
10. L'ENVIRONNEMENT	395
10.1 Les changements climatiques	398
10.2 La pollution de l'air	403
10.3 L'eau	410
10.4 Les déchets	414
10.5 L'utilisation des ressources	420
10.6 La gestion des produits chimiques	422
10.7 Les dépenses de protection de l'environnement	423
10.8 La biodiversité	426
10.9 La responsabilité des entreprises	429
11. L'ÉNERGIE	433
11.1 La production et l'importation d'énergie	436
11.2 La production d'électricité	442
11.3 La consommation d'énergie	446
11.4 Les prix de l'énergie	453
12. LES SCIENCES ET LES TECHNOLOGIES	459
12.1 Le personnel	462
12.2 Les dépenses	471
12.3. L'innovation	476
12.4 Les brevets	479
12.5 La société de l'information	482
12.6 Les télécommunications	493
13. LES RÉGIONS D'EUROPE	499
14. LE LIEN ENTRE LES STATISTIQUES ET LES POLITIQUES EUROPEENNES	515
ANNEXES	523
Glossaire	524
NUTS (nomenclature des unités territoriales statistiques)	547
NACE rév. 1.1 (nomenclature générale des activités économiques dans la Communauté européenne)	551
CTCI rév. 3 (classification type pour le commerce international)	552
CITE (classification internationale type de l'éducation)	552
Symboles statistiques, abréviations et acronymes	553
Droits d'auteur des photographies	556
Index thématique	557
Sélection d'autres publications d'Eurostat	563

L'ANNUAIRE D'EUROSTAT

L'Europe en chiffres – Annuaire Eurostat 2008 – fournit aux utilisateurs de statistiques officielles une vue d'ensemble des innombrables informations disponibles sur le site web d'Eurostat et dans ses bases de données en ligne. Il fait partie d'un ensemble de publications récapitulatives à visée générale et, à ce titre, fournit les analyses les plus complètes et les données les plus détaillées. «L'Europe en chiffres» est une publication présentant un ensemble équilibré d'indicateurs, fondée sur de nombreuses informations transversales.

LA STRUCTURE DE LA PUBLICATION

«L'Europe en chiffres» comprend une introduction, 15 chapitres principaux et des annexes. Les chapitres contiennent des données et/ou des informations de fond sur des thèmes spécifiques, à commencer par les changements démographiques, objet d'un premier chapitre thématique.

Chaque chapitre débute par une introduction fournissant des informations de fond et la pertinence politique, suivie de détails sur les définitions et la disponibilité des données. Vient ensuite un commentaire sur les principales conclusions. L'élément central de chaque sous-chapitre est un ensemble de tableaux et de graphiques, sélectionnés pour illustrer le large éventail de données disponibles sur le thème concerné. Différentes informations sur la manière dont d'importants indicateurs comparatifs ont été créés ces dernières années dans l'Union européenne, ses États membres et la zone euro sont également souvent fournies. Les utilisateurs découvriront de nombreuses informations supplémentaires sur le site Internet d'Eurostat qui propose des publications thématiques plus détaillées et des données disponibles dans les bases de données en ligne. Ce type d'informations est présenté à la fin de chaque section. Les annexes à la fin de la publication contiennent un glossaire statistique, une liste de symboles, abréviations et acronymes statistiques ainsi qu'un index des thèmes abordés.

LE CD-ROM ET LA SECTION DÉDIÉE DU SITE WEB D'EUROSTAT

La version papier de l'annuaire s'accompagne d'un CD-ROM qui contient la totalité de l'annuaire au format PDF, ainsi que les tableaux et les graphiques au format Excel. En outre, le site web d'Eurostat propose une section spécifique, consacrée à l'annuaire, qui contient la version PDF de ce document, ainsi que des fichiers PDF d'autres publications récapitulatives (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/pls/portal/url/page/PGP_DS_YEARBOOK/PGE_DS_YEARBOOK_01).

L'EXTRACTION ET LA COUVERTURE DES DONNÉES

Les données statistiques présentées dans l'annuaire ont été extraites au cours du mois d'août 2007 et sont représentatives des données disponibles à cette période. Le texte accompagnant ces données a été rédigé en septembre et octobre 2007.

Il convient de préciser qu'en cas de séries chronologiques, les données sont généralement présentées pour les 11 dernières années pour lesquelles les informations sont disponibles. Des séries chronologiques plus longues seront généralement disponibles dans les bases de données en ligne d'Eurostat.

Les tableaux et les graphiques présentent généralement toutes les informations nationales collectées pour chaque indicateur particulier. Cette publication présente généralement les informations pour les 27 États membres de l'Union européenne (EU-27), la zone euro (basée sur 13 États membres), ainsi que pour chaque État membre. Les agrégats de l'EU-27 et de la zone euro sont uniquement fournis lorsque les informations relatives à l'ensemble des pays sont disponibles, ou si une estimation remplace les informations manquantes. En cas de total partiel, une note de bas de page est systématiquement créée et signale les éléments manquants de l'agrégat géographique en question.

Les séries chronologiques réalisées pour les agrégats géographiques reposent sur un ensemble cohérent de pays, pour la totalité de la période illustrée (sauf mention contraire). En d'autres termes, bien que l'Union européenne ne compte que 25 États membres depuis le début 2004 et 27 depuis début 2007, les séries chronologiques applicables à l'UE-27 font référence à une somme ou à une moyenne de l'ensemble des 27 pays pour la totalité de la période considérée, comme si les 27 États membres faisaient tous précédemment partie de l'UE. Dans le même esprit, les données pour la zone euro sont présentées de manière cohérente pour l'ensemble des 13 membres, malgré l'adhésion postérieure de la Grèce et de la Slovénie à la zone euro. En conséquence, sauf mention contraire, les données pour la zone euro couvrent les 13 États membres qui utilisent l'euro comme monnaie commune (la Belgique, l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovénie et la Finlande), pour chaque année de référence. L'ordre des États membres de l'Union européenne utilisé dans l'annuaire reprend généralement l'ordre du protocole, c'est-à-dire l'ordre alphabétique des noms de pays, dans leurs langues respectives. Dans certains graphiques, les données sont classées selon la valeur d'un indicateur spécifique.

La présente édition de l'annuaire ne tient pas compte de l'adhésion de Chypre et de Malte à l'Union européenne début 2008, dans la mesure où les données ont été extraites et analysées en 2007.

Lorsqu'elles étaient disponibles, les informations relatives aux pays candidats (au moment de la rédaction de l'annuaire), soit la Croatie, l'Ancienne République yougoslave de Macédoine et la Turquie, et à d'autres pays membres de l'AELE, ainsi que le Japon et les États-Unis, sont également présentées. Lorsqu'un pays non membre n'a pas fourni de données, il a été exclu des tableaux et des graphiques, par souci de place. Toutefois, la totalité des 27 États membres figure dans les tableaux et les graphiques, même lorsque des données n'étaient pas disponibles; une note de bas de page indique alors les pays pour lesquels les informations sont manquantes. Lorsqu'une année de référence n'est pas disponible pour un pays spécifique, nous nous sommes efforcés d'indiquer dans les tableaux et les graphiques les années de référence précédentes (ces exceptions font également l'objet de notes de bas de page).

Les bases de données en ligne d'Eurostat contiennent d'importantes quantités de métadonnées qui fournissent des informations sur le statut de certaines valeurs ou séries. Pour faciliter la lecture, la majorité de ces métadonnées a été omise lors de l'élaboration des tableaux et graphiques. Néanmoins, chaque cellule contenant des données prévisionnelles, estimatives ou provisoires est présentée en italique. Il convient de préciser qu'à l'avenir ces valeurs sont susceptibles de changer. De même, en cas de rupture importante dans les séries, celle-ci fait l'objet d'une note de bas de page. Le signe de ponctuation deux points (:) est utilisé pour représenter les données non disponibles, soit parce qu'elles n'ont pas été fournies par l'autorité chargée des statistiques, soit parce qu'elles sont confidentielles. Dans les graphiques, les informations manquantes font l'objet de notes de bas de page qui signalent leur indisponibilité. Le tiret (-) est utilisé pour désigner des valeurs non pertinentes ou non applicables dans les tableaux.

LE CODE DE DONNÉES EUROSTAT

Un code (de type «tps00001») figure parmi les sources à chaque fois que des données Eurostat sont présentées dans cette publication. Ce code permet au lecteur d'accéder aisément aux données les plus récentes sur le site web d'Eurostat (précisons que les données du site web sont fréquemment mises à jour et peuvent être plus détaillées ou disponibles en une variété d'unités de mesure différentes). Pour de plus amples détails, veuillez consulter le lien intitulé «code de données Eurostat» sur la page d'accueil d'Eurostat.

GUIDES DU CHAPITRE AUX DONNÉES DU SITE INTERNET

A la fin de l'introduction de chaque chapitre principal de cette publication, un encadré en couleur portant le titre «LES DONNÉES EUROSTAT DANS CE DOMAINE» donne de l'information sur les principaux accès vers les données pertinentes du site Internet en détaillant le thème statistique d'Eurostat ainsi que les sous-thèmes s'y rapportant (si applicable). Les sous-chapitres de la publication fournissent des listes plus détaillées dans des encadrés en couleur dont le titre est «DONNÉES INTERNET». Veuillez noter que ces listes commencent seulement au niveau du sous-thème (indiqué via une police en gras) se trouvant dans la section d'introduction de chaque chapitre principal. A partir de là, pour trouver le chemin d'accès complet vers les données, il est nécessaire de combiner les deux types d'information («LES DONNÉES EUROSTAT DANS CE DOMAINE» et «DONNÉES INTERNET»).

LES INFORMATIONS SUR LES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES ET AUTRES ACTIVITÉS

L'annuaire d'Eurostat vise à fournir des informations statistiques sur l'Union européenne, ses membres et certains autres pays. Il présente également des informations sur les politiques communautaires liées et les autres activités. De telles informations ne reflètent pas nécessairement les points de vue officiels d'Eurostat ou de la Commission européenne. De plus amples informations concernant les politiques et activités en question sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne, à l'adresse <http://ec.europa.eu>.

SYMBOLES STATISTIQUES

Les données statistiques s'accompagnent souvent d'informations supplémentaires sous la forme de symboles statistiques (également appelés marqueurs) pour indiquer l'absence d'informations ou d'autres métadonnées. Dans le présent annuaire, le recours aux symboles statistiques a été réduit au minimum. Les symboles suivants sont introduits lorsqu'ils sont nécessaires:

<i>Italique</i>	La valeur est prévisionnelle, estimative ou provisoire et, par conséquent, susceptible de changer.
:	Valeur non disponible, confidentielle ou peu fiable
–	Non applicable ou zéro par défaut
0	Inférieur à la moitié du dernier chiffre indiqué et supérieur au zéro réel

Les ruptures de série sont indiquées dans les notes de bas de page accompagnant chaque tableau et figure.

Dans le cas d'États membres de l'Union européenne, même lorsque de telles données n'étaient pas disponibles, ces pays ont été inclus systématiquement dans les tableaux et les graphiques (pour ces derniers, des notes de bas de page appropriées indiquent que les données ne sont pas disponibles, tandis que dans les tableaux, le signe de ponctuation deux points (:) a été utilisé pour représenter les données non disponibles). Dans le cas de pays non membres de l'UE, lorsque des données ne sont pas disponibles pour un indicateur particulier, les pays concernés ne figurent pas dans les tableaux ou graphiques en question.

EUROSTAT – L'OFFICE STATISTIQUE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Eurostat est l'Office statistique des Communautés européennes. Installé à Luxembourg, Eurostat a pour fonction de fournir à l'Union européenne (UE) des statistiques au niveau européen permettant d'effectuer des comparaisons entre les pays et les régions. La mission d'Eurostat consiste à «fournir un service d'information statistique de haute qualité à l'Union européenne». Pour relever ce défi, Eurostat se donne pour objectif:

- de mettre en œuvre un ensemble de normes, méthodes et structures organisationnelles pour permettre la production de statistiques comparables, fiables et pertinentes à l'échelle communautaire, conformément aux principes du code de bonnes pratiques de la statistique européenne;
- de fournir aux institutions européennes et aux États membres les informations nécessaires pour mettre en œuvre, contrôler et évaluer les politiques communautaires;
- de diffuser les statistiques auprès du public et des entreprises européennes, mais également de tous les agents économiques et sociaux participant à la prise de décision;
- de contribuer à l'amélioration des systèmes statistiques des États membres et de soutenir les pays en développement et ceux progressant vers une économie de marché.

Direction générale à part entière de la Commission européenne, Eurostat est dirigé par un directeur général. Sous sa responsabilité, sept directeurs sont chargés de différents domaines d'activité (directions au mois de novembre 2007):

- A. Ressources;
- B. Outils et méthodes statistiques; diffusion;
- C. Comptes nationaux et européens;
- D. Statistiques économiques et régionales;
- E. Statistiques agricoles et environnementales; coopération statistique;
- F. Statistiques sociales et société de l'information;
- G. Statistiques des entreprises.

En 2007, Eurostat comptait 870 collaborateurs dont 73 % de fonctionnaires, 8 % d'experts nationaux détachés et 19 % de titulaires d'autres types de contrats. Le budget d'Eurostat s'est élevé à environ 62 millions d'euros en 2007 (hors coût du personnel statutaire) dont 47 millions d'euros ont été consacrés à la mise en œuvre du programme statistique. En outre, un budget de 47 millions d'euros a été sous-délégué à Eurostat par d'autres directions générales.

Dès la création des Communautés européennes, il est apparu que la planification et la mise en œuvre des politiques communautaires devaient impérativement reposer sur des statistiques fiables et comparables. Le système statistique européen (SSE) a donc été créé progressivement pour fournir des statistiques comparables au niveau européen. Pour mener à bien cette tâche, Eurostat ne travaille pas seul. Le système statistique européen est constitué d'Eurostat et des instituts de statistiques, de ministères, d'organismes et de banques centrales qui collectent des statistiques officielles dans les États membres de l'UE, en Islande, au

Liechtenstein, en Norvège et en Suisse (les coordonnées des contacts et les adresses internet de tous les membres du SSE sont accessibles en cliquant sur le lien «Système statistique européen (SSE)» dans la liste des activités figurant dans le menu à droite de la page d'accueil d'Eurostat, puis sur «Instituts nationaux de statistiques»).

Le SSE fonctionne comme un réseau au sein duquel Eurostat est chargé de promouvoir l'harmonisation des statistiques, en étroite collaboration avec les autorités statistiques nationales. Le comité du programme statistique (CPS) est au cœur du SSE. Il réunit les responsables des instituts nationaux de statistique des États membres et est présidé par Eurostat. Il examine les actions et programmes concertés à réaliser pour répondre aux besoins d'information de l'UE. Il établit un programme quinquennal qui est mis en œuvre par les autorités nationales et est suivi par Eurostat.

L'INFORMATION POUR UNE SOCIÉTÉ MODERNE: IMPARTIALITÉ ET OBJECTIVITÉ

Pour participer activement à une Europe démocratique, les administrations publiques, les chercheurs, les syndicats, les entreprises et les partis politiques, notamment, doivent disposer de données statistiques de haute qualité, impartiales, fiables et comparables. Ces acteurs doivent pouvoir accéder aux données sans exclusion: en d'autres termes, aucune information pertinente ne doit être refusée aux citoyens, entreprises ou organismes publics. Bien au contraire, chacun d'entre eux doit pouvoir accéder à l'ensemble des données dans les mêmes conditions. Eurostat et ses partenaires du système statistique européen garantissent la liberté et l'égalité d'accès à des informations complètes sur la situation sociale, économique et environnementale en Europe, par la mise à disposition gratuite de ces données sur le site web d'Eurostat.

Aujourd'hui, la société de l'information se caractérise par le transfert rapide et la couverture globale des flux de données. Si l'accès aux informations et leur transfert se sont développés de manière exponentielle, leur fiabilité ne peut pas toujours être garantie. L'accès à des statistiques fiables et de bonne qualité, ainsi que la fiabilité d'Eurostat sont inscrits dans la loi. L'article 285, paragraphe 2, du traité CE stipule que «l'établissement des statistiques communautaires se fait dans le respect de l'impartialité, de la fiabilité, de l'objectivité, de l'indépendance scientifique, de l'efficacité au regard du coût et de la confidentialité des informations statistiques; il ne doit pas entraîner de charges excessives pour les opérateurs économiques». Ces principes sont ceux sur lesquels reposent les activités quotidiennes d'Eurostat.

Il est plus facile de se comprendre lorsqu'on connaît les conditions de vie et de travail de l'autre et lorsqu'on dispose d'informations sur les tendances qui se mettent en place dans l'ensemble de la société. Pour faire des comparaisons, il faut toutefois disposer de statistiques comparables, dont l'élaboration exige l'utilisation d'un «langage statistique commun». Ce dernier doit englober les concepts, les méthodes et les définitions, ainsi que les normes et les infrastructures techniques. C'est ce que les statisticiens

appellent «harmonisation», qui constitue la base du système statistique européen. Et c'est la véritable raison d'être d'Eurostat.

Les données collectées, harmonisées et rapportées par Eurostat sont validées dans le cadre d'un processus politique bien défini au niveau européen, processus auquel les États membres participent activement. La plupart des enquêtes et collectes de données sont fondées sur des règlements ou des directives européennes qui revêtent un caractère juridiquement contraignant au niveau national.

UN GUIDE PRATIQUE D'ACCÈS AUX STATISTIQUES EUROPÉENNES

Le moyen le plus simple pour accéder au large éventail d'informations statistiques d'Eurostat est de consulter son site web (<http://www.ec.europa.eu>).

Depuis le 1er octobre 2004, Eurostat met gratuitement à la disposition des utilisateurs ses bases de données sur internet et toutes ses publications au format PDF. Le site web est mis à jour quotidiennement et fournit un accès direct aux informations statistiques les plus récentes et complètes disponibles dans l'Union européenne et les États membres. Les informations diffusées sur le site d'Eurostat sont disponibles en allemand, en anglais et en français. Eurostat améliore actuellement son site Internet en termes de fonctionnalité et de conception. Ainsi, il se peut que certaines informations mentionnées ci-dessous deviennent caduques au cours de l'année prochaine.

Pour un accès complet à l'ensemble des services disponibles sur le site, nous recommandons aux utilisateurs de prendre quelques instants pour s'inscrire en page d'accueil. Cette inscription, gratuite, permet:

- de recevoir par courrier électronique des alertes personnalisées vous informant de nouvelles publications dès qu'elles sont mises en ligne;
- d'accéder aux fonctionnalités améliorées de la base de données (par exemple pour enregistrer vos requêtes ou effectuer des téléchargements par lots).

Les informations disponibles sur le site web sont organisées sous forme d'un ensemble de «thèmes», accessibles à partir de la barre de menus située à gauche de la page d'accueil et consacrés aux questions suivantes:

- les statistiques économiques et régionales;
- l'économie et la finance;
- la population et les conditions sociales;
- l'industrie, le commerce et les services;
- l'agriculture et la pêche;
- le commerce extérieur;
- les transports;
- l'environnement et l'énergie;
- les sciences et les technologies.

Pour chacun de ces thèmes, l'internaute a la possibilité en premier lieu d'accéder aux informations liées aux tableaux (prédéfinis), aux (bases de)données, à la méthodologie ou aux publications, au moyen d'une série d'onglets. Les internautes qui ne souhaitent pas limiter leur recherche par thème statistique peuvent accéder au site, au moyen de plusieurs onglets situés au centre de la page d'accueil, qui donnent accès à un large éventail de tableaux, de données, de méthodologies et de publications.

LES TABLEAUX, LES GRAPHIQUES ET LES CARTES

Les indicateurs les plus importants sont consignés dans des tableaux prédéfinis, des graphiques et des cartes. Ils sont accessibles depuis l'arborescence des données d'Eurostat ou à partir de la page d'accueil de chacun des neuf thèmes statistiques indiqués ci-dessus. Ils traitent généralement un indicateur unique: l'axe y reprend les agrégats européens et les données des États membres, tandis que l'axe x est l'axe temporel (ils sont disponibles en cliquant sur ). Les données sont sélectionnées à partir d'indicateurs clés de la politique européenne, notamment de données économiques conjoncturelles, d'indicateurs à long terme, d'indicateurs structurels et d'indicateurs sur le développement durable. La nouvelle interface des tableaux, des graphiques et des cartes (TGM) permet, outre les tableaux, l'affichage des graphiques et des cartes personnalisables des mêmes indicateurs (cette interface est accessible en cliquant sur ). Certains des indicateurs les plus importants disponibles dans ce format sont énumérés ci-après. Le chapitre 14 «Lien entre les statistiques et les politiques européennes» offre de plus amples informations sur cette série d'indicateurs.

Les «euro-indicateurs» – ils constituent l'ensemble des données les plus récentes, mensuelles et trimestrielles, permettant d'évaluer la situation économique à l'intérieur de la zone euro et de l'Union européenne. Les euro-indicateurs sont actualisés quotidiennement. La publication de chiffres clés est annoncée dans le «calendrier de diffusion» d'Eurostat disponible sur son site web, à l'adresse http://epp.eurostat.ec.europa.eu/pls/portal/url/page/PGP_RELEASE/PGE_DS_RELEASE.

Les «indicateurs structurels» () – ils permettent d'étudier l'évolution à plus long terme, au sein de l'Union européenne, dans les domaines stratégiques de l'emploi, l'innovation et la recherche, de la réforme économique, de la cohésion sociale et de l'environnement, ainsi que dans le contexte économique général; ils sont particulièrement importants pour le débat politique relatif aux objectifs de Lisbonne.

Les indicateurs de développement durable – une stratégie de développement durable a été adoptée par le Conseil européen à Göteborg en juin 2001, puis renouvelé en juin 2006; elle vise à réconcilier le développement économique, la cohésion sociale et la protection de l'environnement. Le suivi des progrès accomplis vers cet objectif est une part essentielle de cette stratégie, qui poursuit en parallèle l'objectif d'informer le public des progrès réalisés en ce qui concerne les objectifs de développement durable adoptés d'un commun accord.

LES DONNÉES

Des statistiques plus détaillées et des plus grands volumes de données peuvent être téléchargés à partir des bases de données internet (également appelées «tableaux ouverts»), permettant à l'utilisateur de sélectionner les informations qui l'intéressent dans différents écrans proposés pour chaque dimension de la série de données. Les données peuvent être extraites dans un large éventail de formats (fichiers texte, HTML, Excel, etc.) Les tableaux ouverts sont accessibles par le biais de l'arborescence des données d'Eurostat ou à partir de la page d'accueil de chacun des neuf thèmes statistiques indiqués ci-dessus, sous le titre «Données».

LA MÉTHODOLOGIE

La «norme spéciale de diffusion de données» (SDDS), établie par le Fonds monétaire international (FMI) en 1996 pour guider ses membres dans la communication de leurs données économiques au public, a déjà été adoptée par 57 pays (y compris la presque totalité des États membres). L'utilisation du format SDDS au sein d'Eurostat est effective depuis la décision du conseil de direction d'Eurostat du 7 janvier 2004.

Les métadonnées sont accessibles soit à partir du titre «Méthodologie», soit directement à partir de l'arborescence des données, lors de la consultation de la base de données. Une icône  informe les utilisateurs de la disponibilité d'informations complémentaires.

LES PUBLICATIONS

Eurostat produit une grande variété de publications destinées aussi bien aux non experts qu'aux spécialistes. L'ensemble de ces publications est disponible gratuitement sur le site d'Eurostat au format PDF. De la même manière que les données, les publications sont classées sous les neuf thèmes statistiques d'Eurostat. Différents types de publication sont disponibles, depuis les communiqués de presse aux analyses plus approfondies proposées sous forme de collections d'ouvrages statistiques. Parmi les collections les plus intéressantes, citons:

Les communiqués de presse – points de presse rapides fournissant des informations sur la publication de nouvelles données clés concernant l'Union européenne;

Les Statistiques en bref et les Données en bref – il s'agit de publications relativement courtes qui présentent des synthèses actualisées des principaux résultats d'enquêtes, d'études et d'analyses statistiques;

Pocketbooks – ces publications au format de poche pratique présentent les principaux indicateurs d'un thème spécifique dans un format concis;

Ouvrages statistiques – il s'agit d'une collection d'études complètes; généralement très longues, ces publications fournissent des analyses, des tableaux et des graphiques concernant un ou plusieurs domaines statistiques;

Méthodologies et documents de travail – il s'agit de documents destinés aux spécialistes qui souhaitent consulter les méthodologies, les nomenclatures ou des études spécifiques relatives à un ensemble particulier de données.

Toutes les versions PDF de ces publications sont disponibles à la consultation et au téléchargement sur le site web d'Eurostat. Par ailleurs, certaines publications d'Eurostat existent également sous forme imprimée ou sont disponibles sur CD-ROM ou DVD. Elles peuvent être commandées sur le site internet d'EU bookshop (à l'adresse <http://bookshop.europa.eu>) ou auprès des revendeurs agréés dans les États membres. La librairie est gérée par l'Office des publications officielles des Communautés européennes (voir <http://publications.europa.eu>).

L'AIDE AUX INTERNAUTES

Eurostat, en collaboration avec les autres membres du système statistique européen, a mis en place un réseau de centres de support destinés aux internautes. Ces centres de support existent dans presque tous les États membres et quelques pays de l'AELE. Pour obtenir une assistance aussi efficace et personnalisée que possible, les internautes doivent toujours s'adresser à leur centre de support national. Chaque centre a pour mission de fournir une aide supplémentaire ainsi que des conseils aux utilisateurs qui rencontrent des difficultés pour trouver les données statistiques dont ils ont besoin. De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet d'Eurostat (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/pls/portal/url/page/PGP_DS_SUPPORT).

LE SERVICE D'EUROSTAT À L'INTENTION DES JOURNALISTES

Les statistiques font l'information. Elles sont indispensables à de nombreux reportages, articles et analyses approfondies. La presse écrite ainsi que les programmes de radio et de télévision font un usage intensif des données d'Eurostat. Le service «Presse» d'Eurostat publie des communiqués de presse adaptés aux besoins spécifiques des médias, qui portent sur une sélection de données couvrant l'Union européenne, la zone euro, les États membres et leurs partenaires. Tous les communiqués de presse d'Eurostat sont disponibles gratuitement sur son site web le jour de leur diffusion à 11 heures. Environ 182 communiqués de presse ont été publiés l'année dernière, dont la majorité concernaient les euro-indicateurs mensuels ou trimestriels. Le service «Presse» coordonne également les conférences de presse sur les résultats et les événements statistiques importants.

Le service d'assistance aux médias d'Eurostat aide les journalistes professionnels à trouver les données sur toutes sortes de sujets. Pour de plus amples renseignements sur les communiqués de presse et d'autres données d'Eurostat, les journalistes peuvent contacter le service d'assistance aux médias (tél. (352) 4301-33408; fax (352) 4301-35349; adresse électronique: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu).